

Oui, les Suisses devront travailler plus, mais où?

Autor(en): **Fattebert Karrab, Sandrine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 52

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Oui, les Suisses devront

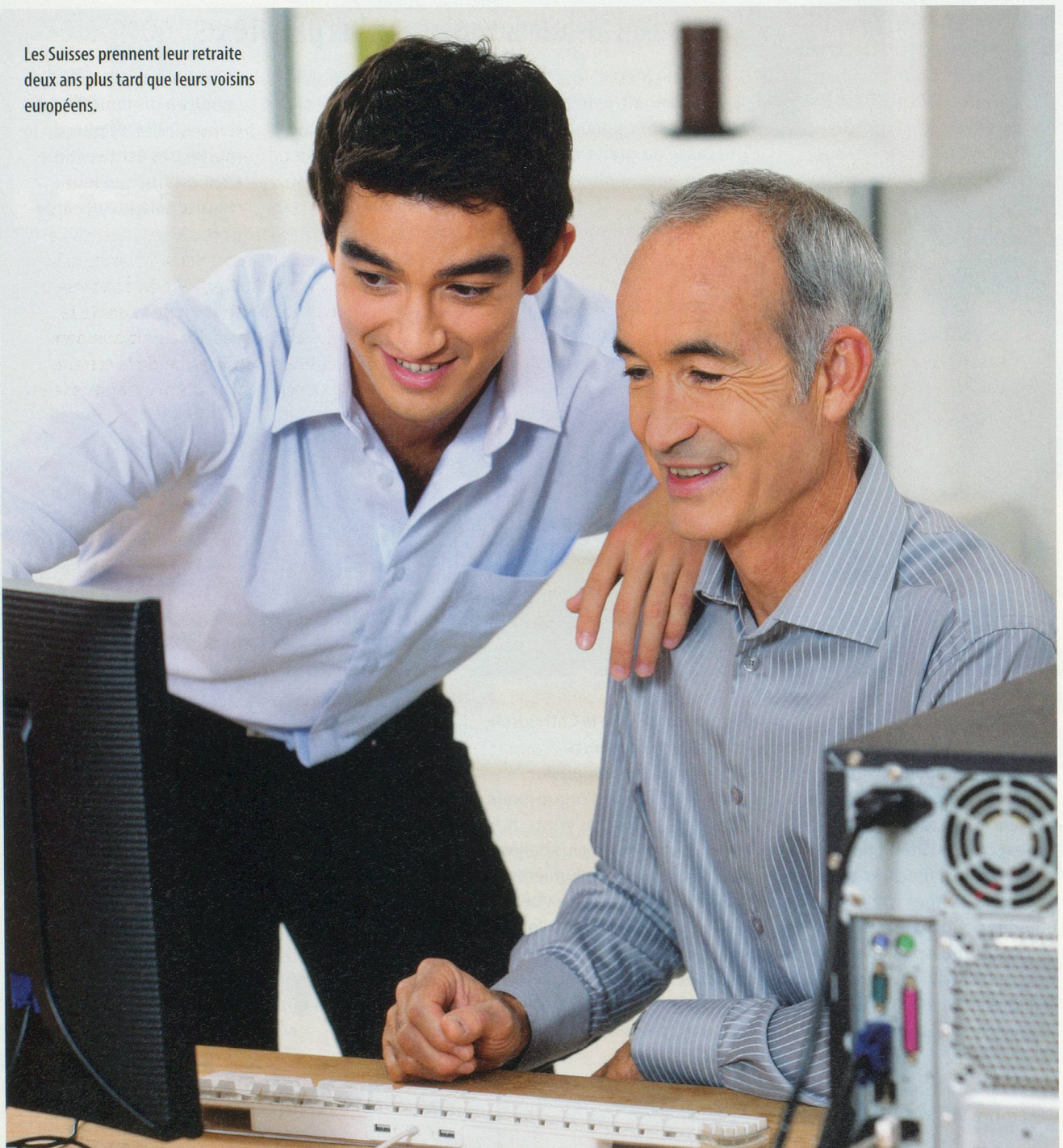
Avec l'allongement de la durée de vie, le report de l'âge de la retraite semble inévitable.

C'est une certitude: l'espérance de vie actuelle remet en cause le financement de l'assurance vieillesse. Pour l'alimenter, le Conseil fédéral mise donc sur une harmonisation de l'âge de la retraite à 65 ans dès 2020, jusqu'ici fixé à 64 ans pour les femmes. Parmi d'autres mesures, la retraite anticipée pourrait être reportée de quatre ans, soit de 58

à 62 ans. Cette réforme trouvera-t-elle grâce aux yeux des Suisses? Dans un contexte qui s'annonce passionné, une étude de l'Office fédéral des assurances sociales, publiée en 2012, donne un indice: en moyenne, les Suisses prennent déjà leur retraite deux ans plus tard que leurs voisins européens. Autre indicateur: un tiers des actifs continue à travailler au-delà de l'âge légal de la retraite, en

auremar

Les Suisses prennent leur retraite deux ans plus tard que leurs voisins européens.



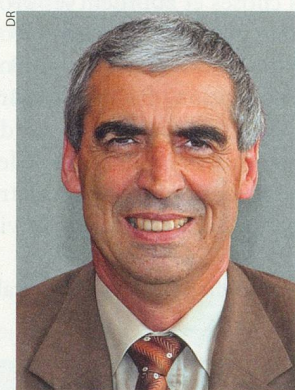
travailler plus, mais où?

Les entreprises sont-elles prêtes à recruter des sexagénaires?

majorité à temps partiel. Sans préjuger de l'issue de ce projet de réforme devant les Chambres, et le peuple en cas de référendum, reste une question de taille: cette réforme est-elle réaliste ou plutôt, l'économie est-elle prête à employer les travailleuses et travailleurs âgés?

A cet égard, le marché de l'emploi et le chômage sont de bons indicateurs. Sur internet et dans les

journaux, rares sont les offres d'emploi qui ciblent les candidatures au-delà de 45 ans. Quant au chômage, les plus de 50 ans ne représentaient certes qu'à peine 26% des chômeurs suisses l'an passé, mais dans le groupe des sans-emploi de longue durée (depuis un an et plus), leur part s'élevait à 41,5%, selon le cabinet international de transition de carrière Lee Hecht Harrison à Zurich. «D'autres



Jean-Charles Bruttomesso
Directeur des ressources
humaines et activités
culturelles, Migros Genève

«L'harmonisation de l'âge de la retraite est normale»

«Comme l'ensemble des entreprises du groupe Migros, nous sommes soumis à une charte de non-discrimination, dont la ligne directrice donne la préférence aux profils de compétence», rappelle Jean-Charles Bruttomesso, directeur des ressources humaines et activités culturelles de Migros Genève. Sur quelque 3600 employés, les 50 ans et plus représentent le quart du personnel. Parmi eux, aucun retraité, «mais un certain nombre de collaborateurs ont pris une retraite anticipée et travaillent à temps partiel», souligne-t-il. Au sein de la fédération des coopératives Migros, l'âge de la retraite est fixé à 64 ans pour tous. «A ce propos, la caisse de pension Migros vient de modifier ses statuts, afin que les collaborateurs puissent bénéficier de leur rente du 2^e pilier, tout en continuant à travailler à temps partiel», précise-t-il aussi. Pour lui, l'harmonisation de l'âge de la retraite à 65 ans est normale, en regard de la longévité actuelle et de la pratique dans les pays voisins, mais la réforme de l'AVS doit intégrer une flexibilisation de la retraite. «Le passage progressif de la vie active à la retraite est encore une notion inhabituelle en Suisse, mais elle doit être encouragée.»

«Notre critère le plus important, c'est l'expérience»

«Nous ne faisons aucune discrimination concernant l'âge des personnes que nous engageons. Notre critère le plus important, c'est l'expérience et les connaissances! Les 50 ans et plus ont donc toutes les qualités requises. Evidemment, nous avons aussi du personnel plus jeune qui peut bénéficier du savoir des plus anciens, afin de garantir un renouvellement», déclare Jean-Daniel Chardonnens, patron de Jean-Louis Voyages à Fétigny. La preuve? Pratiquement 50% de ses chauffeurs sont âgés de 50 ans et plus. Le voyageur, qui possède Novabus à Yverdon (VD) et depuis peu les Voyages Robert Fischer à Marin (NE), occupe une quarantaine d'employés. «Nous avons un chauffeur qui vient en renfort depuis quarante ans lorsque c'est nécessaire. Depuis qu'il est en préretraite, il fait pratiquement du plein temps durant la haute saison!»

Son point de vue sur le projet de réforme de l'AVS? «Je ne pense pas qu'il faut forcer les gens à travailler au-delà de 65 ans. Avec le recul, nous devons constater que si certains chauffeurs peuvent facilement travailler encore quelques années, d'autres sont vraiment heureux de pouvoir s'arrêter. Si la réforme passe, ceux qui ne pourront plus garantir une sécurité optimale pour nos clients ne pourront plus travailler pour nous. Ce serait donc aux assurances sociales de les prendre en charge!» Si le projet du Conseil fédéral passe la rampe, il se dit prêt à engager davantage de personnes de 50 ans et plus.



Jean-Daniel Chardonnens
Directeur,
Jean-Louis Voyages,
Fétigny (FR)

Anna Baburkina



La loi devra prévoir des exceptions pour les métiers les plus pénibles.

facteurs démontrent effectivement que les seniors sont désavantagés, confirme Ewald Ackermann, porte-parole de l'Union syndicale suisse (USS). Les chiffres montrent que, les 60-65 ans – et même les 55 ans et plus – sont plus nombreux à se retrouver en fin de droits et qu'ils sont toujours sans emploi, cinq ans plus tard.» L'USS, qui prône une hausse des cotisations AVS plutôt que le report de l'âge de la retraite, combattra cette révision.

Des seniors discriminés à l'embauche? Compétences Seniors, une plateforme suisse payante d'offres et de recherches d'emploi pour 55 ans et

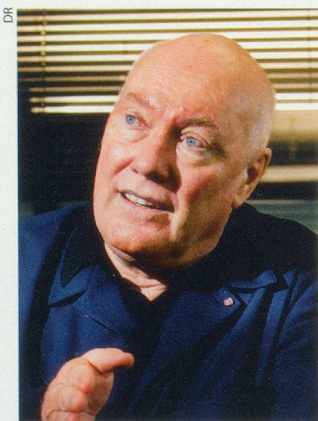
plus, se veut porteuse d'espoir: «La population active de 55 ans et plus a quelque fois été «victime» d'opinions préconçues et la cible de critiques souvent injustifiées. Cette tendance est heureusement en net recul, car elle ne répond pas au vécu, aux performances, aux qualifications, aux compétences et aux coûts réels de cette population.»

Des écarts considérables

L'Union patronale suisse dresse pour sa part la liste des déficits et des atouts liés à l'âge dans *Stratégie pour l'emploi des seniors*, tout en précisant que les écarts d'une personne à l'autre peuvent être considérables. En résumé, les travailleurs seniors traitent les informations moins rapidement, mais de manière plus efficace et plus ciblée. Ils distinguent mieux le superflu de l'essentiel, savent mieux faire la part des choses et abordent les problèmes dans une optique plus large. De plus, leur tendance à travailler plus lentement est compensée par une plus grande précision, d'où des erreurs moins fréquentes et, par conséquent, un gain de temps. Autant de qualités qui, pour autant qu'elles soient largement reconnues, devraient permettre aux Suisses d'envisager un allongement de la vie active avec sérénité.

Sandrine Fattebert Karrab

«Seules les compétences comptent»



Jean-Claude Biver
Président du conseil
d'administration,
d'Hublot SA
Nyon (VD)

Hublot SA, la manufacture horlogère suisse de luxe créée en 1980, n'a pas attendu un éventuel report de l'âge de la retraite pour employer des retraités! A ses débuts, ceux-ci représentaient quelque 10 à 12% du personnel, engagés pour transmettre leur savoir-faire horloger aux jeunes générations. «Aujourd'hui, le nombre d'employés a augmenté, explique Jean-Claude Biver. Nous employons quelque 480 personnes, ce qui fait que, proportionnellement, ce pourcentage est tombé à 2, voire à 3%.»

Actuellement, la part des 50-64 ans représente 15% de l'effectif. «C'est un hasard et ces chiffres peuvent évoluer rapidement, précise-t-il. Parce que, ici, nous n'exerçons aucune discrimination, qu'elle soit liée au sexe, à l'âge ou à la nationalité! Seules les compétences comptent.»

Considéré comme un modèle de patron socialement responsable, l'homme est favorable au prolongement de la vie active. «Lorsque la retraite a été introduite, l'espérance de vie après la retraite était

de quinze ans, rappelle-t-il. Si celle-ci augmente à 100 ans, il est fort possible que l'âge de la retraite soit alors fixé à 85 ans! C'est une nouvelle façon de penser et comme toute nouveauté, cela nécessite du temps. Bien sûr, une exception doit être faite pour les personnes, usées physiquement par la pénibilité de leur profession. On ne va pas demander à un maçon ou à un agriculteur de travailler vingt ans de plus!»

A 64 ans, le Suisse d'adoption n'hésite d'ailleurs pas à citer son propre exemple: «Un type comme moi, qui est assis dans un bureau et qui utilise davantage sa tête que son corps, ne se fatigue pas. Enfin, pas physiquement et comparativement, ce n'est rien.» Et de prôner les vertus du travail: «Travailler permet de rester jeune et de conserver un rôle social. Combien de gens, arrivés à l'âge de la retraite, sont malheureux, parce qu'ils ont l'impression de ne plus être utiles? Le travail a une véritable utilité sociale, économique et psychologique.»

«L'âge moyen de nos collaborateurs est de 28 ans»



Mario Federico
Managing director,
McDonald's Suisse,
Crissier (VD)

Le cas de McDonald's est particulier, puisque la restauration fait partie des secteurs où la pénibilité du travail est reconnue. En conséquence, cette branche emploie relativement peu de personnes âgées et McDonald's Suisse ne fait pas exception. «Dans nos restaurants, l'âge moyen de nos collaborateurs est de 28 ans. A l'administration, il se monte à 38 ans. Ces chiffres sont stables depuis des années», explique son directeur Mario Federico. Grâce à la flexibilité des horaires de travail proposée, les personnes en formation – comme les étudiants, par exemple – ou celles qui désirent travailler à temps partiel (telles que les mères de famille) représentent

la majorité de leurs 7 700 collaborateurs.

Avec six semaines de vacances par année, le personnel de plus de 50 ans bénéficie d'une semaine de congé supplémentaire, par rapport à la convention collective de travail en vigueur dans l'hôtellerie et la restauration suisses. A titre indicatif, plus de 300 employés ont saisi cette opportunité l'an passé.

«Dans le futur, nous aimerions travailler à augmenter l'âge moyen de notre structure du personnel, en engageant des personnes plus âgées, qui sont encore actives professionnellement», conclut le directeur, sans se prononcer sur le fond de la réforme de l'AVS.

PUB

L'extrait original de Perna.

La force issue des moules pour vos articulations.



PERNATON® contient de l'extrait original de Perna, une essence naturelle issue des moules aux orles verts. Elle apporte d'importants éléments nutritifs et reconstituants à votre organisme, ainsi que de précieux oligoéléments et vitamines. Pris quotidiennement et sur une période prolongée, l'extrait original de Perna de PERNATON® soutient la mobilité de vos articulations, ligaments et tendons. PERNATON® propose une gamme complète. Faites-vous conseiller personnellement dans votre pharmacie ou dans votre droguerie. www.pernaton.ch

NOUVEAU

PERNATON® Gel forte: pour une sensation de chaleur intense



PERNATON®
Pour une souplesse toute naturelle.

BON 20%

Sur présentation de ce bon, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur les produits PERNATON® de votre choix.



GP